

Conditions et garantie

Commandes:

Afin de vous assurer de l'exactitude de votre commande, il est essentiel de nous transmettre, par écrit, les informations exigées dans le bon de commande de Menuiserie DuBois.

Une fois toutes les informations traitées, nous vous retournerons la soumission dans les 24 heures suivant la réception de votre demande. Vous devez la réviser attentivement, la signer et nous la retourner pour la mise en production. Toutes demandes de modifications ou d'annulation de commande, en partie ou en totalité 24 heures suivant la signature entraîneront automatiquement des frais supplémentaires.

Marchandise(s) endommagée(s) :

Comme mère nature ne fait jamais deux arbres identiques, il est logique que vos portes ne soient identiques. La couleur du bois change en vieillissant. Le vieillissement du bois est différent selon l'essence, la coupe et l'exposition à la lumière. Nous comptons sur vous afin de véhiculer ces informations à votre clientèle.

Inclusions

1. Notre **garantie est valide** pour **une période d'un an**. Elle couvre la réparation ou le remplacement de ces dernières (ainsi que le transport) mais elle ne couvre pas l'installation, la main d'œuvre ou toutes autres frais.
2. Si une porte(s) s'avérait être défectueuse vous devez nous contacter et nous faire parvenir une photo comme preuve, par e-mail à l'adresse: info@menuisieriedubois.ca. Après vérification de Menuiserie Dubois nous la remplacerons sans frais s'il y a lieu.

Exclusions

1. Aussitôt que les portes sont teintées et/ou vernis, c'est qu'il a été considéré qu'elles étaient acceptables. Garantie limitée sur item défectueux seulement.
2. Un bris peut se produire sans dommage apparent à l'emballage. Si vous constatez un bris ou une livraison incomplète lors du transport, le transporteur doit en être avisé à l'intérieur de 48 heures. Signer toujours le bon de livraison (sujet à vérification et/ou réclamation) et indiquer la raison sur le connaissance du transporteur. Puisque les marchandises endommagées sont normalement la responsabilité du transporteur, nous vous demandons de nous communiquer les informations lorsque vous commandez les items de remplacement. Ces étapes sont nécessaires au succès de la réclamation auprès du transporteur.
3. Aucune garantie applicable pour les portes étant soumise à un environnement non convenables. (Taux d'humidité recommandé 35% à 60%). Un gauchissement de 1/16" au pied carré du total de la surface est considéré comme acceptable.
4. Toute porte assemblée à 44" de hauteur ou moins, sera garantie au standard du gauchissement. Sur demande, une porte de plus de 44" de hauteur peut être produite, mais dans un pareil cas, aucune garantie ne sera applicable.